

BULLETIN/NEWSLETTER #4/2022

January 29 Janvier, 2022

Critères pour les essais de temps

Lorsque les compétitions régulières sont limitées conformément aux directives de la santé publique.

Adopté par le conseil d'administration de NNB le 11 janvier 2022

**SWIM
NATATION
NB**



	Contre-la-montre Class I <i>Règle CSW 3.5.1</i>	Contre-la-montre Class II <i>Règle CSW 3.5.2</i>
Objectif	Pour une tentative de record. Il faut montrer qu'il y a une chance raisonnable que le record soit battu.	Pour un temps individuel reconnu Les records ne sont pas acceptés
Chronométrage	Électronique, semi-électronique (par ex. piston) ou manuel avec un minimum de 3 temps par couloir.	Électronique, semi-électronique (par ex. piston) ou manuel avec un minimum de 3 temps par couloir.
Officiels	Un officiel de niveau 4 ou 5 Quatre officiels de niveau 2 à 4 Au moins un officiel senior extérieur au club.	Un officiel de niveau 4 ou 5 Quatre officiels de niveau 2 à 4 Si un officiel de niveau 4-5 n'est pas disponible en raison de restrictions de santé publique, l'essai de temps peut être supervisé par un officiel de niveau 3.
Mixité des genres	Pas autorisé	Autorisé (CSW3.5.2)
Nageurs /clubs	La demande de sanction doit indiquer les noms des nageurs, leurs temps actuels et le record qu'ils espèrent améliorer. La demande de sanction doit préciser le club et le groupe d'entraînement, afin de garantir la conformité avec les directives de la santé publique. La demande peut inclure plus d'un club, sous réserve des directives de la santé publique.	La demande de sanction doit préciser le club et le groupe d'entraînement, afin de garantir la conformité avec les directives de santé publique. Peut inclure plus d'un club, sous réserve des directives de santé publique.
Prix	Pas de prix	Pas de prix
Avis de sanction	Demande de sanction soumise au moins une semaine à l'avance. Doit être annoncée 72 heures à l'avance.	Demande de sanction soumise au moins une semaine à l'avance.